

**Sujet :** [INTERNET] délibération Avis de Paraza

**De :** PARAZA <mairie.de.paraza@orange.fr>

**Date :** 03/07/2019 16:07

**Pour :** "pref-eolien-cruscades@aude.gouv.fr" <pref-eolien-cruscades@aude.gouv.fr>

Bonjour,

Veillez trouver, en PJ, la délibération relative à l'avis sur le projet éolienne de Cruscade / Canet du Conseil Municipal de Paraza.

Le Conseil Municipal de Paraza a émis un avis défavorable.

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Le secrétariat,  
Mairie de Paraza  
04.68.43.24.00

— Pièces jointes : —

---

201934.pdf

43,1 Ko

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PARAZA (AUDE)**

N° 2019.34

**Avis sur le projet de ferme éolienne de Cruscade et Canet déposé par la société SAMEOLE**

Nombre de membres :

En exercice : 14

Présent : 10

Votant : 12

Vote :

-Pour : 12 (Avis défavorables)

-Contre : 0

Date de convocation :

20 juin 2019

Date d'affichage de l'ordre du Jour :

20 Juin 2019

L'an deux mil dix-neuf et le 26 Juin à 18H30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELPY Emile.

Présents: Mr DELPY Emile, Mme VERVAEREN Nicole, Mr FERNANDEZ Michel, Mr VERGNES Georges, Mr PY Michel, Mme REVENTLOW Thalia, Mr ONORRÉ Claude, Mme HERNANDEZ Maria Del Carmen, Mme HAIZE-SEMMEZIES Marie-France, Mme CROUX Andrée.

Absents: Mr GIMENEZ Alain, Mr ROUSSEAU Damien, Mme LEROYER Brigitte (Procuration à Mr FERNANDEZ Michel), Mme BONARELLI Ghislaine (Procuration à Mme VERVAEREN Nicole).

Secrétaire de séance : Mme HAIZE-SEMMEZIES Marie-France

Monsieur le Maire indique au le conseil municipal qu'une enquête publique sur la demande d'autorisation pour l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des Communes de Cruscade et Canet, présentée par la société SAMEOLE, se déroule du 04 Juin 2019 au 05 Juillet 2019.

Monsieur le Maire précise que les conseils municipaux concernés par l'enquête publique sont appelés à donner leur avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête publique.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Emet un avis défavorable sur la demande d'autorisation pour l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des Communes de Cruscade et Canet, présentée par la société SAMEOLE.

Le Maire,  
Emile DELPY



Date de publication : 03 Juillet 2019